

L'ÉVOLUTION DES MÉTIERS EN FRANCE DEPUIS VINGT-CINQ ANS

En vingt-cinq ans, le nombre de personnes en emploi en France métropolitaine a augmenté de 3,1 millions, pour atteindre 25,7 millions en moyenne sur la période 2007-2009. Les métiers du tertiaire sont ceux qui ont le plus contribué à la croissance de l'emploi sur cette période, à la fois pour les catégories les plus qualifiées et les moins qualifiées. Dans les métiers industriels, la hausse des emplois les plus qualifiés n'a pas compensé la forte baisse des emplois non qualifiés. Les métiers de l'agriculture sont ceux qui ont perdu le plus d'emplois, tandis que ceux du bâtiment et des travaux publics se sont maintenus avec une augmentation du niveau de qualification. En vingt-cinq ans, la hausse globale du niveau de diplôme a transformé les « normes de qualification » requises pour l'exercice du métier, en particulier pour les employés. Le salariat, le temps partiel et les formes particulières d'emploi (contrats à durée déterminée, intérim) se sont développés.

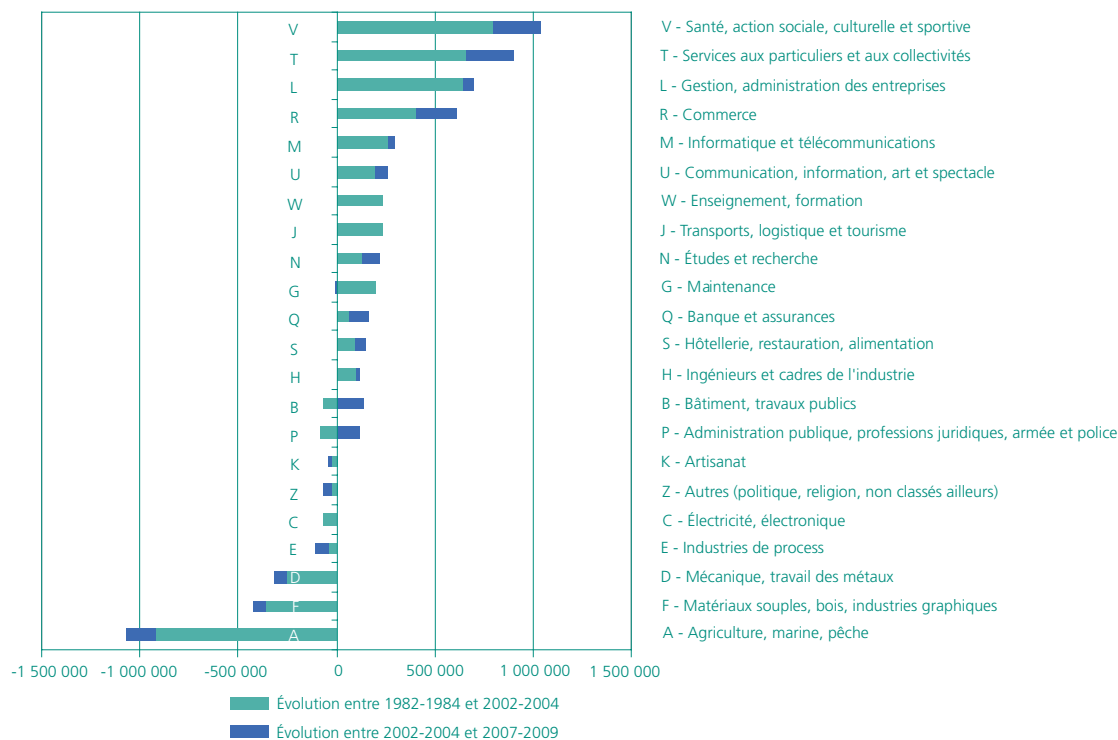
Depuis le début des années 1980, le nombre de personnes en emploi en France métropolitaine a augmenté de 3,1 millions, pour atteindre 25,7 millions en moyenne sur la période 2007-2009. Cette hausse globale de l'emploi recouvre des évolutions contrastées selon les métiers, mesurés à partir des nomenclatures de familles professionnelles (1) (encadré 1). Les métiers du tertiaire ont ainsi fortement contribué à la croissance de l'emploi depuis le début des années 1980, notamment dans les domaines de la santé et de l'action sociale, culturelle et sportive, des services aux particuliers et aux collectivités, de la gestion et administration d'entreprises et du commerce. Les métiers de l'agriculture et la plupart des métiers de l'industrie ont connu à l'inverse de fortes baisses de leurs effectifs (graphique 1).

Ces évolutions globales de l'emploi par métier s'inscrivent dans un contexte marqué par de fortes mutations de l'environnement économique et social : croissance de la population en âge de travailler, évolution des comportements de participation au marché du travail, changements technologiques et organisationnels, internationalisation des échanges, modifications des comportements de consommation des ménages, etc. [1].

(1) Les portraits statistiques des métiers 1982-2009 qui comportent pour chaque famille professionnelle une synthèse, des tableaux, des cartes et des graphiques, sont accessibles sur le site :

www.travail-emploi-sante.gouv.fr > Statistiques de la Dares > Métiers et qualifications

Graphique 1 • Évolution de l'emploi par domaine professionnel entre 1982-1984 et 2007-2009



Source : enquêtes Emploi, Insee ; moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984, 2002 à 2004 et 2007 à 2009 ; traitement Dares.

La tertiarisation de l'économie s'est accompagnée d'une polarisation des qualifications dans les métiers de services

Alors qu'au début des années 1980, 65 % des personnes en emploi exerçaient un métier du tertiaire (commerce, services, transports, administration publique, santé, éducation, etc.), ces métiers occupent désormais 76 % de l'emploi, regroupant 19,5 millions de personnes. Cette tertiarisation de l'économie, qui correspond à une augmentation de 4,8 millions d'emplois au cours des vingt-cinq dernières années, s'est accompagnée d'une modification de la structure de qualification des emplois.

Progressant de manière continue, les métiers de cadres (+2,01 millions) et de professions intermédiaires (+1,32 million) ont fortement contribué à la croissance des effectifs des métiers tertiaires (graphique 2). Les effectifs des métiers non qualifiés ont également nettement progressé dans le tertiaire (+911 000), particulièrement au cours de la deuxième moitié des années 1990. Si les employés ou ouvriers qualifiés demeurent la catégorie la plus nombreuse, leur nombre a en revanche assez peu augmenté (+581 000) si bien que leur part dans l'emploi des métiers tertiaires a reculé, passant de 41 % à 34 %.

Avec une croissance de 1,04 million d'emplois depuis le début des années 1980, les métiers de la santé et de l'action sociale, culturelle et sportive

Encadré 1

SOURCES ET NOMENCLATURES

Familles et domaines professionnels (FAP, version 2009)

La nomenclature des familles professionnelles (FAP) permet d'analyser simultanément l'emploi et le chômage par métier. Cette nomenclature établit en effet une correspondance entre le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (Rome), utilisé par Pôle emploi pour classer les offres et les demandes d'emploi, et la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), utilisée par l'Insee dans ses enquêtes.

La Dares a fait évoluer la nomenclature des FAP pour intégrer le changement de Rome intervenu fin 2009. Si la nouvelle version de la nomenclature des FAP (dite FAP-2009) répercute les modifications apportées à la structure du Rome, elle reste toutefois proche des versions précédentes. Les vingt-deux domaines professionnels sont notamment conservés. Ils se décomposent désormais en 87 familles professionnelles regroupées et 225 familles professionnelles détaillées (respectivement 86 et 238 auparavant). Dans cette publication, les métiers sont analysés à travers la nomenclature des FAP-2009.

Les **portraits statistiques des métiers 1982-2009** qui comportent pour chaque famille professionnelle une synthèse, des tableaux, des cartes et des graphiques, sont accessibles sur le site : www.travail-emploi-sante.gouv.fr > Statistiques de la Dares > Métiers et qualifications.

L'enquête Emploi de l'Insee et la constitution de séries longues d'emploi

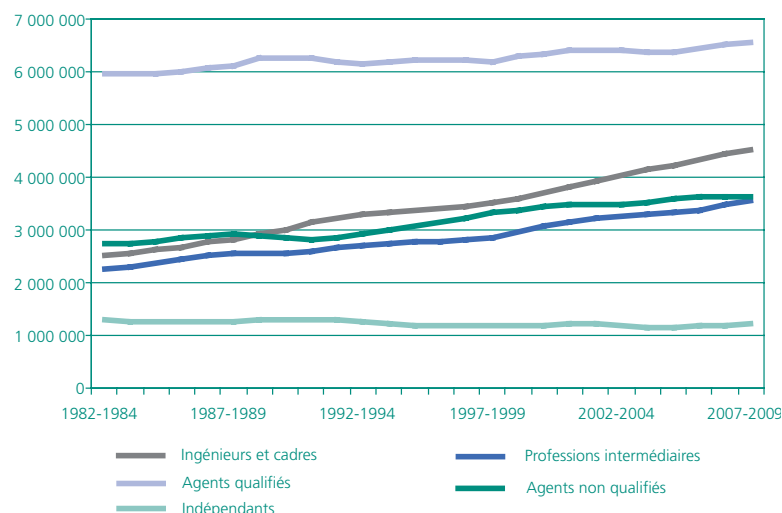
L'enquête Emploi de l'Insee vise à observer à la fois de manière structurelle et conjoncturelle la situation des personnes sur le marché du travail. Elle est réalisée auprès des ménages et porte sur toutes les personnes de 15 ans et plus vivant en France métropolitaine résidant en ménages ordinaires, c'est-à-dire hors collectivités (foyers, internats, hôpitaux, etc.). Depuis 2003, l'enquête Emploi est devenue trimestrielle, sa collecte étant réalisée en continu chaque semaine d'un trimestre. Précédemment, l'enquête Emploi était annuelle avec une collecte en général au mois de mars.

Les nomenclatures de métiers et d'activités économiques utilisées dans l'enquête Emploi ont été périodiquement révisées : la nomenclature des PCS a été modifiée en 1982 et 2003, celle des activités (NAF) l'a été en 1993, 2003 et 2008. Un travail méthodologique a été mené pour constituer, à partir des enquêtes Emploi des séries d'emploi « cohérentes » par métier sur la période 1982-2009 et par secteur d'activité sur la période 1993-2009 [8]. Dans cette publication, ces séries sont utilisées et non les séries d'origine des enquêtes Emploi. Pour améliorer la fiabilité des résultats, les données sont présentées en moyenne annuelle sur trois ans.

sont ceux qui ont le plus contribué à la croissance des métiers du tertiaire, et plus particulièrement à celle des professions intermédiaires (+630 000 emplois dans ce domaine) (tableau 1). Ils occupent 2 375 000 personnes en 2007-2009, soit 9 % de l'emploi total. Les professions intermédiaires de la santé (infirmiers, sages-femmes, préparateurs en pharmacie, techniciens médicaux, spécialistes de l'appareillage ou de la rééducation, etc.) emploient désormais 877 000 personnes. Celles de l'action sociale et de l'orientation (professionnels de l'orientation scolaire et professionnelle, éducateurs ou moniteurs spécialisés, etc.) rassemblent 299 000 personnes. Tirées notamment par les dépenses des ménages en services récréatifs, culturels et sportifs, les professions intermédiaires de l'action culturelle et sportive emploient 320 000 personnes. Les agents qualifiés de la santé et de l'action sociale, culturelle et sportive qui rassemblent notamment les aides-soignants, les assistants dentaires, médicaux et aides de puériculture, ont également fortement progressé, passant de 265 000 à 513 000. Les cadres de ce domaine, constitués notamment des médecins, dentistes, vétérinaires et pharmaciens comptent désormais 366 000 personnes, soit 158 000 de plus qu'au début des années 1980 (tableau de synthèse).

Les métiers de services aux particuliers et aux collectivités ont été particulièrement dynamiques (+904 000) au cours des vingt-cinq dernières années. Ils ont été, de loin, les plus forts contributeurs à l'augmentation de l'emploi non qualifié du tertiaire. Ainsi, en moyenne sur la période 2007-2009, 2 975 000 personnes exercent un métier de services aux particuliers et aux collectivités, représentant 12 % de l'emploi. Les profes-

Graphique 2 • Évolution de l'emploi des métiers du tertiaire par catégorie socioprofessionnelle dominante du métier entre 1982-1984 et 2007-2009



Note : les agents qualifiés regroupent les employés qualifiés et les ouvriers qualifiés ; les agents non qualifiés regroupent les employés non qualifiés et les ouvriers non qualifiés.

sions d'aides à domicile, d'aides ménagères et d'assistantes maternelles rassemblent 918 000 emplois, soit 585 000 emplois de plus qu'au début des années 1980. Le fort développement de ces professions de services à la personne s'explique à la fois par des facteurs démographiques (vieillesse de la population, niveau de fécondité élevé) et par la mise en place, depuis le milieu des années 1980, de politiques publiques visant à favoriser l'embauche dans ce domaine (exonérations de cotisations sociales et réduction fiscale, simplification des formalités administratives, créations d'organismes agréés de services à la personne) [2]. Dans une moindre mesure, les emplois d'agents d'entretien, qui regroupent les nettoyeurs de locaux (bureaux, hôpitaux, établissements scolaires...) et les ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets, ont également contribué à l'augmentation de l'emploi non qualifié dans le tertiaire. Ces professions rassemblent désormais 1 259 000 personnes, soit 135 000 de plus qu'au début des années 1980.

Tableau 1 • Évolution de l'emploi des métiers du tertiaire par domaine professionnel et catégorie socioprofessionnelle dominante du métier entre 1982-1984 et 2007-2009

En milliers

	Transports, logistique et tourisme	Artisanat	Gestion, administration des entreprises	Informatique et télécommunications	Études et recherche	Administration publique, professions juridiques, armée et police	Banque et assurances	Commerce	Hôtellerie, restauration, alimentation	Services aux particuliers et aux collectivités	Communication, information, art et spectacle	Santé, action sociale, culturelle et sportive	Enseignement, formation	Autres (politique, religion, et non classés ailleurs)	Total
Ingénieurs et cadres	43		345	268	221	203	114	249			265	158	141		2 007
Professions intermédiaires...	38		193	38		52	104	164				630	99		1 318
Agents qualifiés.....	246		127	-11		-225	-52	166	25	57		248			581
Agents non qualifiés.....	-89							57	166	777					911
Indépendants		-39	38					-23	-41	70				-64	-59
Total	238	-39	703	295	221	30	166	613	150	904	265	1 036	240	-64	4 758

Note : les agents qualifiés regroupent les employés qualifiés et les ouvriers qualifiés ; les agents non qualifiés regroupent les employés non qualifiés et les ouvriers non qualifiés.



Source : enquêtes Emploi, Insee ; traitement Dares.

Les métiers de la gestion et de l'administration de l'entreprise représentent quant à eux 2 534 000 emplois, soit 10 % de l'emploi. Présents dans tous les secteurs d'activité, leur développement (+703 000) s'est opéré essentiellement à la fin des années 1980 et au début des années 2000. Au sein de ce domaine, les professions des services administratifs, comptables et financiers ont fortement augmenté (+783 000), quelle que soit la catégorie d'emploi (+236 000 pour les employés qualifiés, +202 000 pour les professions intermédiaires ou +345 000 pour les cadres). En revanche, les effectifs de secrétaires ont diminué (-118 000) au cours des vingt-cinq dernières années, principalement à partir du milieu des années 1990.

Les professions commerciales occupent désormais 2 781 000 personnes (+613 000 depuis le début des années 1980), soit 11 % de l'emploi. Les effectifs de caissiers et employés de libre-service (+57 000) et ceux de vendeurs (+166 000) ont progressé depuis le début des années 1990. Les professions d'attachés commerciaux (+164 000) et de cadres commerciaux et technico-commerciaux (+249 000) ont également connu une forte croissance sous l'effet du développement des fonctions commerciales dans tous les secteurs d'activité. Les effectifs des professions de maîtrise de magasin et d'intermédiaires du commerce, qui comprennent en grande partie les détaillants et grossistes indépendants de petits commerces ont quant à eux légèrement diminué (-23 000) au cours des années 1990 pour représenter désormais 571 000 emplois.

Les effectifs des métiers de l'informatique et des télécommunications ont fortement progressé (+295 000) depuis le début des années 1980, pour représenter désormais 516 000 emplois (soit 2 % de l'emploi). En raison des forts changements organisationnels et technologiques durant les vingt-cinq dernières années, le contenu de ces métiers a beaucoup évolué, nécessitant l'intégration de nouvelles compétences. Cela s'est traduit par une nette augmentation des qualifications des informaticiens. Les effectifs de cadres de l'informatique et des télécommunications ont ainsi été multipliés par plus de six par rapport au début des années 1980, passant de 49 000 à 317 000. Les postes de techniciens ont également progressé (+38 000 en vingt-cinq ans) et atteignent 166 000 emplois. Les métiers d'employés et opérateurs qualifiés sont en revanche en repli (-11 000) et emploient en 2007-2009, 33 000 personnes.

La plupart des autres domaines professionnels du tertiaire ont

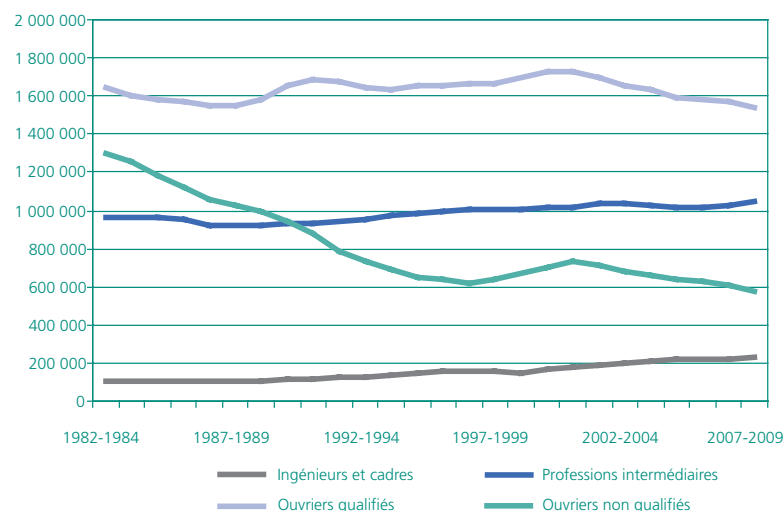
également connu une progression de leurs effectifs au cours des vingt-cinq dernières années. Cette progression est particulièrement notable dans les domaines de la communication, de l'information et des arts et spectacle (+265 000), l'enseignement et la formation (+240 000), les transports, la logistique et le tourisme (+238 000) et les études et recherche (+221 000) et concerne fréquemment les métiers d'ingénieurs et cadres.

Avec la hausse des emplois les plus qualifiés et la forte baisse des emplois non qualifiés, une profonde mutation de l'industrie s'est opérée...

Le nombre de personnes occupant un métier de type industriel a diminué de 15 % en vingt-cinq ans, passant de 4 008 000 à 3 394 000, soit une perte de 614 000 emplois. Excepté à la fin des années 1990, les effectifs des métiers industriels ont continuellement baissé depuis le début des années 1980. Désormais, ces métiers ne représentent plus que 13 % de l'emploi, contre 18 % il y a vingt-cinq ans. Depuis la période 2002-2004, 179 000 emplois dans des métiers industriels ont disparu.

Cette diminution globale de l'emploi industriel s'est accompagnée d'une profonde modification de la structure des qualifications (graphique 3). Les effectifs d'ingénieurs et cadres techniques de l'industrie ont plus que doublé sur la période, passant de 105 000 à 227 000. Cette hausse est continue de la fin des années 1980 jusqu'au milieu des années 2000, à l'exception d'une phase de stagnation au cours de la deuxième moitié des années 1990. À l'opposé, les ouvriers non qualifiés de l'industrie ont diminué de plus de moitié, passant de 1 303 000 à 579 000. L'essentiel de cette baisse s'est opérée du début des années 1980 au milieu des années 1990

Graphique 3 • Évolution de l'emploi des métiers industriels par catégorie socioprofessionnelle dominante du métier entre 1982-1984 et 2007-2009



Source : enquêtes Emploi, Insee ; traitement Dares.

Tableau 2 • Évolution de l'emploi des métiers industriels par domaine professionnel et catégorie socioprofessionnelle dominante du métier entre 1982-1984 et 2007-2009

En milliers

	Électricité, électronique	Mécanique, travail des métaux	Industries de process	Matériaux souples, bois, industries graphiques	Maintenance	Ingénieurs et cadres de l'industrie	Total
Ingénieurs et cadres.....						122	122
Professions intermédiaires.....	-20	-53	-1	0	158		84
Ouvriers qualifiés.....	-10	-41	49	-127	33		-96
Ouvriers non qualifiés.....	-38	-226	-162	-298			-724
Total.....	-68	-320	-114	-425	191	122	-614

Source : enquêtes Emploi, Insee ; traitement Dares.

(-680 000 emplois), dans une période marquée par d'importantes restructurations industrielles. À partir de 1993, des mesures d'allègements du coût du travail sur les bas salaires ont été mises en œuvre pour soutenir la demande de travail peu qualifié. Après une courte période de reprise, le nombre d'ouvriers non qualifiés s'est de nouveau contracté à partir du début des années 2000. Les effectifs de techniciens et agents de maîtrise (+9 %) et ceux d'ouvriers qualifiés (-6 %) ont quant à eux globalement peu évolué au cours des vingt-cinq dernières années. Cette évolution d'ensemble recouvre d'importantes disparités entre les domaines professionnels de l'industrie : métiers de l'électricité et de l'électronique, de la mécanique, des industries de process, des matériaux souples, bois, industries graphiques ou de la maintenance.

L'emploi dans le domaine industriel des matériaux souples, bois, industries graphiques a diminué continûment (-425 000 emplois) depuis le début des années 1980 (tableau 2). L'activité du textile et du cuir, riche en emplois non qualifiés au début des années 1980, a notamment été confrontée à la concurrence des pays à faibles coûts salariaux. Les effectifs d'ouvriers non qualifiés du textile et du cuir ont ainsi diminué de 245 000 emplois, principalement du milieu des années 1980 jusqu'au milieu des années 1990, pour ne représenter désormais que 32 000 emplois. Les effectifs d'ouvriers qualifiés du textile ont diminué de moitié (-74 000) depuis le début des années 1980. Les ouvriers du travail du bois et de l'ameublement (-64 000) et ceux des industries graphiques (-42 000) ont contribué dans une moindre mesure à la baisse de l'emploi de ce domaine industriel. Dans les industries graphiques, la baisse des effectifs d'ouvriers s'est poursuivie notamment en raison des innovations technologiques (dont le passage aux techniques numériques) qui ont permis des gains de productivité importants.

Les effectifs du domaine de la mécanique et du travail des métaux ont fortement diminué en vingt-cinq ans (-320 000). L'internationalisation des échanges et la concurrence des pays à bas salaires ont eu un impact sur les activités de ce domaine, réalisées fréquemment pour le compte de donneurs d'ordre. La diffusion de machines d'assemblage automatisées – robots de soudage

et de peinture en particulier – a également contribué à la baisse des effectifs d'ouvriers non qualifiés (-226 000).

Malgré la diffusion des technologies de l'information et de la communication, les effectifs du domaine de l'électricité et de l'électronique ont diminué (-68 000) au cours des vingt-cinq dernières années. Là encore, la concurrence des pays à bas salaires, l'automatisation des procédés et la réduction du nombre de composants à assembler ont conduit à une forte baisse de l'emploi des ouvriers non qualifiés jusqu'au milieu des années 1990.

Les métiers du domaine des industries de process, qui regroupent les industries de transformation des matières premières, se distinguent par une forte baisse du nombre d'ouvriers non qualifiés (-162 000) compensée en partie par une augmentation du nombre d'ouvriers qualifiés (+49 000). La mécanisation et la complexification des méthodes de production ainsi que le développement des démarches « qualité » au cours des années 1990 expliquent vraisemblablement ces évolutions ainsi que la hausse de l'emploi dans le domaine de la maintenance, que ce soit pour les métiers d'ouvriers qualifiés (+33 000) ou de techniciens (+158 000).

... accompagnée d'un recentrage sur le cœur de métier des entreprises

L'emploi dans le secteur de l'industrie, qui regroupe les établissements dont l'activité principale est à caractère industriel, a diminué de 1 162 000 (-22 %) au cours des vingt-cinq dernières années, passant de 5 167 000 à 4 005 000 (tableau 3). Mais le secteur industriel et les métiers industriels ne se confondent pas [3]. Désormais, 36 % des métiers industriels, à savoir des métiers en rapport avec la conception, la réalisation d'un produit industriel ou la maintenance de machines, sont exercés au sein d'établissements non industriels, contre 26 % il y a vingt-cinq ans.

Sur ces 1 162 000 emplois perdus dans le secteur industriel, 795 000 correspondent à une baisse des métiers industriels, le reste résultant du phé-

Tableau 3 • Évolutions comparées de l'emploi dans le secteur industriel et les métiers industriels entre 1982-1984 et 2007-2009

En milliers

	Secteur de l'agriculture	Secteur de la construction	Secteur de l'industrie	Secteur du tertiaire	Total
Métiers de l'agriculture.....	-1 119	-9	-3	61	-1 070
Métiers de la construction.....	21	156	-145	39	71
Métiers de l'industrie.....	-2	-14	-795	196	-614
Métiers du tertiaire.....	10	41	-219	4 925	4 757
Total.....	-1 090	173	-1 162	5 222	3 143

Source : enquêtes Emploi, Insee ; traitement Dares.

nomène de sous-traitance et d'externalisation qui a conduit les établissements industriels à se recentrer sur leur cœur de métier. Ce recentrage s'est opéré principalement au détriment des métiers les moins qualifiés. Ainsi, les effectifs d'agents non qualifiés de la manutention (-120 000), de secrétaires (-93 000) ou de conducteurs de véhicules (-62 000) ont particulièrement diminué dans le secteur industriel. En revanche, les personnels d'études et de recherche (+99 000), les techniciens et cadres des services administratifs, comptables et financiers (+76 000) et les cadres commerciaux et technico-commerciaux (+30 000) sont aujourd'hui plus nombreux qu'au début des années 1980. En définitive, 219 000 emplois correspondant à des métiers tertiaires ont été supprimés dans les établissements industriels. Par ailleurs, 145 000 emplois dans des métiers de la construction ont été perdus dans le secteur industriel, dont 47 000 postes d'ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction et 31 000 postes d'ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment.

À l'opposé, 196 000 emplois correspondant à un métier industriel ont été créés dans des entreprises du tertiaire au cours des vingt-cinq dernières années. Les techniciens de la maintenance (+138 000), les ingénieurs et cadres de l'industrie (+74 000) et les ouvriers qualifiés de la maintenance (+60 000) sont les professions industrielles qui ont le plus bénéficié de la tertiarisation de l'économie.

Au final, le phénomène de « désindustrialisation » a davantage impacté l'emploi des établissements industriels que celui des métiers industriels : si au cours des vingt-cinq dernières années, les effectifs des établissements industriels ont baissé de 22 %, les effectifs des métiers industriels ont quant à eux diminué de 15 % (encadré 2).

La plus forte baisse de l'emploi concerne les métiers de l'agriculture

Les effectifs des métiers de l'agriculture ont diminué de moitié (-1 070 000 emplois) depuis le début des années 1980 (tableau de synthèse). Désormais, 949 000 personnes exercent un

emploi lié à l'agriculture, l'élevage, la pêche, soit 4 % de l'emploi, contre 2 019 000 au début des années 1980. Cette diminution a été forte jusqu'au milieu des années 1990 (-818 000) et se poursuit depuis cette date à un rythme moindre (-252 000). Cette baisse est essentiellement due à celle du nombre d'agriculteurs et d'éleveurs indépendants, dans un contexte de forte concentration des exploitations et de hausse des gains de productivité au cours des dernières décennies. Par ailleurs, les formes sociétaires se sont développées au détriment des exploitations individuelles conduisant certains chefs d'exploitation à se déclarer salariés de leur propre exploitation. Ces modifications des conditions d'exercice expliquent l'augmentation des effectifs de techniciens et de cadres de l'agriculture (+34 000), qui comprennent notamment les agents d'encadrement agricoles. Malgré la forte baisse globale des effectifs de métiers de l'agriculture au cours des vingt-cinq dernières années, ces métiers représentent encore plus de 5 % de l'emploi dans onze des vingt-deux régions de France métropolitaine.

L'emploi dans les métiers du bâtiment et des travaux publics reste stable mais le niveau de qualification augmente

Les effectifs des métiers du bâtiment et des travaux publics ont globalement peu évolué (+71 000 emplois) depuis le début des années 1980. Désormais, 1 897 000 personnes exercent un métier du bâtiment et des travaux publics, représentant 7 % de l'emploi. Cette faible croissance de l'emploi au cours des vingt-cinq dernières années résulte d'une forte baisse (-135 000) au cours des années 1990, suivie d'une reprise soutenue. Cette stabilité des effectifs sur la période recouvre également une augmentation du niveau de qualification (graphique 4). Les effectifs d'ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment et des travaux publics ont fortement diminué (-138 000) du début des années 1980 au milieu des années 1990 (tableau de synthèse). Malgré de fortes fluctuations conjoncturelles, les effectifs d'ouvriers non qualifiés du second œuvre sont restés globalement stables autour de 140 000 emplois, tandis que les professions

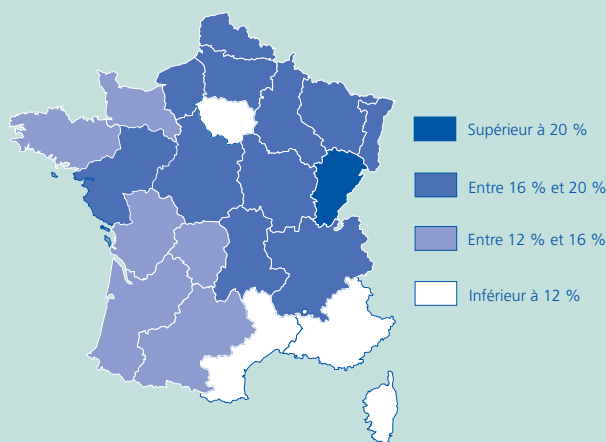
LES MÉTIERS ET LES RÉGIONS

Malgré le déclin des métiers industriels observé au cours des vingt-cinq dernières années, ces métiers en rapport direct avec la réalisation ou la conception d'un produit industriel ou encore la maintenance de machines offrent encore de nombreux emplois dans certaines régions. Ainsi, en Franche-Comté, 23 % de l'emploi correspond à un métier industriel (contre 14 % sur l'ensemble du territoire) (carte A).

Alors que dans les années 1950, l'industrie était surtout présente dans l'est de la France, les politiques d'aménagement du territoire, le déclin des industries liées aux matières premières et le développement des technopoles ont conduit à une répartition plus homogène de l'emploi industriel sur le territoire. Les industries liées à l'automobile, l'aéronautique ou l'armement se sont ainsi particulièrement développées dans l'ouest de la France. Néanmoins, les régions de l'est et du nord de la France sont celles où le poids des métiers de l'industrie demeure le plus fort : Alsace (20 %), Haute-Normandie (19 %), Picardie (18 %) et Lorraine (18 %). À l'opposé, les métiers industriels occupent une faible part dans l'emploi de la Corse (7 %), l'Île-de-France (9 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (10 %) et du Languedoc-Roussillon (10 %).

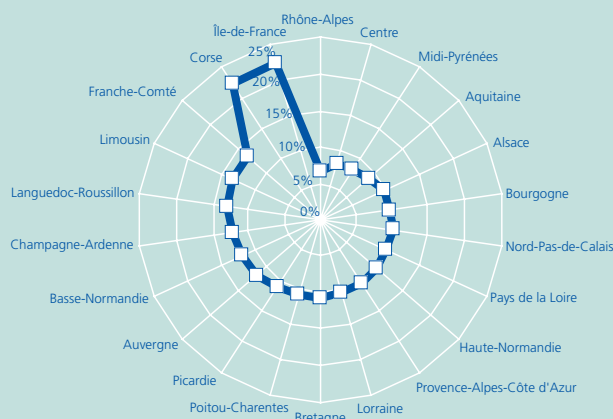
L'Île-de-France et la Corse sont les deux régions qui se distinguent le plus en termes de composition par métier (graphique A). En Île-de-France, 85 % des emplois correspondent à des métiers du tertiaire (services principalement marchands, commerce, fonction publique). Cette région, qui concentre une population particulièrement jeune et diplômée, se caractérise par une surreprésentation des métiers de cadres et des professions intellectuelles supérieures. Plus du tiers des ingénieurs et cadres de l'informatique, des professionnels de la communication, de l'information, des arts et du spectacle, des cadres administratifs comptables et financiers, des professionnels du droit, des cadres commerciaux et technico-commerciaux, des cadres de la banque et des assurances, des personnels d'études et de recherche exercent en Île-de-France. Les agents de gardiennage et de sécurité, bien qu'étant des métiers de niveau employé, sont également très présents en Île-de-France. La Corse se caractérise, pour sa part, par une plus forte présence d'emplois publics et de métiers du BTP. À l'opposé, la région Rhône-Alpes est celle dont la structure en termes de métiers est la plus proche de celle de la France métropolitaine (tableau A).

Carte A • Part des métiers industriels dans l'emploi régional en 2007



Source : recensement de la population 2007, Insee.

Graphique A • Les spécificités régionales



Source : recensement de la population 2007, Insee.

Note : l'indicateur de spécificité régionale permet de déterminer si une région ressemble au reste du territoire en termes de composition par métier ou si elle possède des spécificités propres. Plus la valeur de l'indicateur est proche de 1, plus la région possède une répartition de l'emploi par métier différente de celle du reste du territoire.

Tableau A • Répartition de l'emploi régional par grand domaine professionnel en 2007

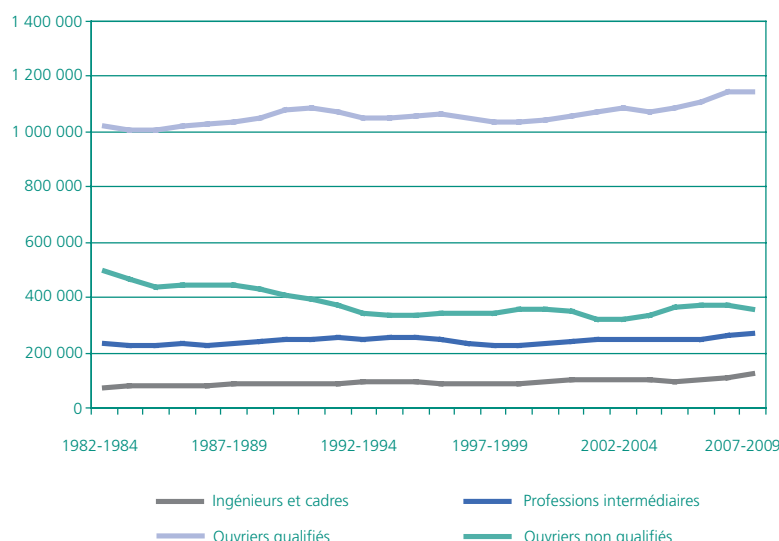
En %

	Métiers de l'agriculture	Métiers de la construction	Métiers de l'industrie	Métiers du tertiaire	Total
Île-de-France.....	0,6	5,3	9,4	84,7	100
Champagne-Ardenne.....	7,1	7,5	17,2	68,2	100
Picardie.....	3,9	7,1	17,7	71,3	100
Haute-Normandie.....	2,9	7,8	18,8	70,5	100
Centre.....	4,4	7,6	16,8	71,2	100
Basse-Normandie.....	6,4	8,4	15,9	69,2	100
Bourgogne.....	5,7	8,0	16,5	69,8	100
Nord-Pas-de-Calais.....	2,4	7,4	16,3	74,0	100
Lorraine.....	2,4	7,7	17,8	72,0	100
Alsace.....	2,1	7,2	19,6	71,2	100
Franche-Comté.....	3,4	7,5	22,6	66,5	100
Pays de la Loire.....	5,5	8,2	16,8	69,5	100
Bretagne.....	6,3	8,3	14,2	71,3	100
Poitou-Charentes.....	6,6	8,7	14,2	70,5	100
Aquitaine.....	6,1	8,5	12,4	73,0	100
Midi-Pyrénées.....	5,5	8,4	13,1	73,0	100
Limousin.....	7,1	8,3	13,3	71,2	100
Rhône-Alpes.....	2,5	7,6	16,5	73,4	100
Auvergne.....	6,5	7,9	16,1	69,5	100
Languedoc-Roussillon.....	5,1	9,1	9,6	76,2	100
Provence-Alpes-Côte d'Azur.....	2,7	8,2	10,2	78,9	100
Corse.....	4,6	11,5	6,7	77,2	100
Ensemble.....	3,5	7,4	14,1	74,9	100

Source : recensement de la population 2007, Insee.

d'ouvriers qualifiés du second œuvre (plombiers, chauffagistes, électriciens, ouvriers de la peinture et de la finition du bâtiment) ont progressé (+68 000). Sur la même période, les effectifs d'ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment et des travaux publics (+45 000), de techniciens et agents de maîtrise (+39 000) et de cadres (+47 000) ont également augmenté. De ce fait, les ouvriers non qualifiés n'occupent plus que 19 % des métiers du bâtiment et des travaux publics, contre 27 % au début des années 1980.

Graphique 4 • Évolution de l'emploi des métiers du bâtiment et des travaux publics par catégorie socioprofessionnelle dominante du métier entre 1982-1984 et 2007-2009



Source : enquêtes Emploi, Insee ; traitement Dares.

Des femmes plus nombreuses en emploi, surtout dans les métiers qualifiés

Depuis le début des années 1980, le nombre de femmes en emploi a progressé de 2,9 millions tandis que le nombre d'hommes en emploi ne s'accroissait que de 0,2 million. Les femmes occupent ainsi 47 % des emplois en moyenne sur la période 2007-2009, contre 41 % il y a vingt-cinq ans. L'augmentation de la participation des femmes au marché du travail est particulièrement nette dans les métiers du tertiaire et dans les professions de niveau intermédiaire ou cadre (tableau 4).

Les femmes sont ainsi nettement plus présentes dans les professions des services administratifs, comptables et financiers. Elles y occupent 68 % des postes de niveau technicien (contre 46 % il y a vingt-cinq ans) et 48 % de ceux de niveau cadre (contre 24 %). De même, les femmes ont investi les professions de la banque et des assurances : elles occupent désormais 66 % des emplois de techniciens et 42 % des emplois de cadres contre respectivement 40 % et 18 % au début des années 1980. Leur présence a également fortement augmenté parmi les professionnels du droit (50 % contre 27 %).

En revanche, dans certains métiers, leur présence a diminué en raison d'une transformation du

contenu du métier. La part de femmes a baissé parmi les employés et opérateurs en informatique (56 % contre 85 %), du fait du déclin des professions de « dactylos » et d'opératrices de saisie. Leur part a aussi baissé au sein des professions d'agents de gardiennage et de sécurité (26 % contre 39 %), car les concierges d'immeuble sont devenues minoritaires. Si le métier de concierge est principalement exercé par des femmes, les agents de sécurité sont recrutés en majorité parmi les hommes. La mécanisation des tâches dans l'industrie du textile et du cuir s'est également accompagnée d'une baisse de la part des femmes parmi les ouvriers non qualifiés (70 % contre 82 %).

Malgré ces évolutions, l'emploi féminin reste encore très concentré dans certains métiers. Les aides à domicile, aides ménagères, assistantes maternelles, employés de maison, secrétaires et secrétaires de direction demeurent, comme il y a vingt-cinq ans, à plus de 95 % des femmes. À l'opposé, elles sont toujours très peu présentes dans les métiers du bâtiment (à l'exception de la profession d'architecte) ou parmi les ouvriers de la maintenance et de la réparation automobile.

Tableau 4 • Évolution de l'emploi des femmes par grands domaines professionnels et catégorie socioprofessionnelle dominante du métier entre 1982-1984 et 2007-2009

En milliers

	Métiers de l'agriculture	Métiers de la construction	Métiers de l'industrie	Métiers du tertiaire	Total
Ingénieurs et cadres.....		18	46	1 057	1 120
Professions intermédiaires.....	13	8	53	1 019	1 092
Agents qualifiés.....		15	11	861	887
Agents non qualifiés.....		10	-321	669	358
Indépendants.....	-449			-59	-508
Total.....	-437	50	-212	3 548	2 949

Source : enquêtes Emploi, Insee ; traitement Dares.

La part des seniors progresse fortement dans certains métiers

En 2007-2009, les personnes de 50 ans et plus occupaient 25 % des emplois, contre 20 % il y a vingt-cinq ans. Cette progression s'explique en large partie par le vieillissement de la population en âge de travailler suite à l'arrivée dans cette tranche d'âge des générations nombreuses du baby-boom à partir du milieu des années 1990 (2) (encadré 3). En fonction des modes de renouvellement des métiers (nécessité d'un diplôme spécifique, promotion interne, etc.) et notamment de l'importance de l'expérience nécessaire à l'exercice de la profession, le vieillissement global observé sur l'ensemble de la population en emploi ne s'est pas répercuté de manière uniforme dans tous les métiers.

Ainsi, les professions de dirigeants d'entreprises (44 %) et d'agriculteurs (38 %) comptent une forte proportion de 50 ans et plus, en raison de l'importance du capital (physique, humain ou encore social) mis en jeu. En outre, la longueur des études et le départ à la retraite à un âge souvent plus tardif dans les professions libérales expliquent la forte présence de personnes de 50 ans et plus parmi les médecins, dentistes, vétérinaires et pharmaciens (41 %). Les professions d'employés de maison, d'aides à domicile, d'aides ménagères et d'assistantes maternelles sont fréquemment occupées par des personnes en reprise d'emploi. De ce fait, elles emploient de nombreuses personnes de plus de 50 ans. Enfin, les professions pour lesquelles l'accès par promotion interne est fréquent, comme celles de cadres de catégorie A et B de la fonction publique ou celles de la banque et des assurances, font également partie des professions parmi lesquelles la part des personnes de plus de 50 ans est élevée.

Certains métiers ont vu leurs effectifs particulièrement vieillir depuis le début des années 1980, notamment en raison d'un plus faible renouvellement au cours des dernières années (tableau 5). Le développement des réseaux bancaires au

début des années 1970 s'est accompagné de la création de nombreux postes d'employés et de techniciens des banques et des assurances. Le vieillissement naturel de ces personnes au cours des vingt-cinq dernières années conduit à ce que la part des personnes de 50 ans et plus soit passée de 9 % à 27 % parmi les employés et de 15 % à 29 % parmi les techniciens. De même, la baisse ces dernières années du nombre de recrutements des cadres C de la fonction publique, des secrétaires, des enseignants et la diminution du nombre de jeunes médecins ont engendré une forte augmentation de la part des personnes de 50 ans et plus au sein de ces professions.

À l'inverse, certains métiers sont principalement exercés par des jeunes. Ainsi, les personnes de 50 ans et plus occupent moins de 15 % des emplois parmi les ouvriers non qualifiés du bâtiment et des travaux publics, de la manutention, du travail du bois et de l'ameublement, les coiffeurs et esthéticiens, les employés et agents de maîtrise de la restauration, les caissiers et employés de libre service, les professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants. Ces professions recrutent essentiellement des jeunes, principalement faiblement diplômés. Seule profession de cadres employant peu de seniors, les métiers d'ingénieurs et de cadres de l'informatique se caractérisent par une très forte concentration des effectifs sur la tranche d'âge de 30 à 49 ans (63 % contre 54 % pour l'ensemble des métiers).

Une hausse globale du niveau de diplôme qui transforme les « normes de qualification » pour les employés

Au cours des vingt-cinq dernières années, le niveau de diplôme des personnes en emploi a fortement augmenté, sous l'effet d'une élévation du niveau de diplôme parmi les jeunes générations (encadré 4). Désormais, 50 % des salariés ayant

(2) Les comportements de participation des seniors au marché du travail devraient avoir pour leur part un effet globalement neutre sur la période : après avoir fortement diminué du début des années 1980 au milieu des années 1990, le taux d'activité « sous-jacent » des seniors (taux d'activité neutralisant l'impact des effets de structure démographique) s'est par la suite redressé pour revenir en 2008 à un niveau proche de celui de 1982 [4].

Tableau 5 • **Métiers dont la part des personnes de 50 ans et plus en emploi a le plus augmenté entre 1982-1984 et 2007-2009**

En %

	1982-1984			2007-2009		
	Moins de 30 ans	De 30 à 49 ans	50 ans ou plus	Moins de 30 ans	De 30 à 49 ans	50 ans ou plus
Médecins et assimilés	26	55	18	13	46	41
Employés de la banque et des assurances	43	48	9	27	46	27
Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés) ..	38	49	13	14	57	30
Secrétaires	47	43	10	17	57	26
Enseignants	22	66	12	13	59	28
Infirmiers, sages-femmes	39	52	8	22	56	23
Formateurs	28	60	12	12	62	27
Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)	23	55	22	8	56	36
Techniciens de la banque et des assurances	22	63	15	20	51	29
Aides à domicile, aides ménagères et assistantes maternelles	19	59	22	10	55	36

Lecture : 27 % des employés de la banque et des assurances sont âgés de 50 ans ou plus en moyenne sur la période 2007-2009, contre 9 % sur la période 1982-1984.

Source : enquêtes Emploi, Insee ; traitement Dares.

terminé leurs études initiales sont au minimum diplômés d'un baccalauréat ou d'un brevet professionnel, contre 24 % au début des années 1980. La part des diplômés d'un niveau supérieur ou égal au Bac+3 a presque triplé, passant de 6 % à 16 %. Soutenue notamment par le développement de l'apprentissage, la part des salariés diplômés d'un CAP ou BEP est restée stable, autour de 26 %. Désormais, seuls 24 % des salariés ne détiennent aucun diplôme supérieur au CEP ou brevet des collèges, contre 50 % il y a vingt-cinq ans (tableau 6).

La structure des emplois par catégorie socioprofessionnelle n'a pas connu une évolution aussi rapide. Un décalage entre le niveau de diplôme et la catégorie de métier exercé a ainsi pu apparaître, pouvant conduire à observer de plus en plus fréquemment des situations où le salarié semble « sur-diplômé » par rapport à l'emploi qu'il occupe (encadré 5). Les compétences nécessaires à l'exercice d'un métier ont toutefois évolué au cours des vingt-cinq dernières années avec la transformation des formes organisationnelles et managériales du travail, les innovations technologiques. Ces phénomènes ont contribué à la hausse du niveau de qualification demandé pour l'exercice de chaque métier, conduisant ainsi à recruter des salariés de plus en plus diplômés.

Alors que pour les ouvriers qualifiés ou les techniciens, les diplômes les plus fréquemment requis pour l'exercice du métier ont globalement peu évolué au cours des vingt-cinq dernières années si ce n'est pour les moins de 30 ans, pour d'autres catégories comme les employés qualifiés et non qualifiés, la « norme de qualification » s'est nettement élevée pour l'ensemble des classes d'âge (encadré 5).

Des situations de cumul formation et emploi plus fréquentes, notamment avec le développement de l'apprentissage

Parmi les jeunes de moins de 30 ans occupant un emploi, 14 % n'ont pas encore terminé leurs études initiales. Ces situations de cumul entre formation et emploi recouvrent trois situations distinctes. Certaines professions (médecins, dentistes, vétérinaires, pharmaciens, professionnels du droit ou personnels d'étude et de recherche...) ont des durées d'études longues qui incluent fréquemment des périodes de stage ou d'insertion en entreprise. Dans d'autres cas, l'emploi occupé est un « job d'étudiant » (baby-sitters classés parmi les assistantes maternelles, serveurs ou encore surveillants et animateurs de centre de loisirs...). Enfin, certains métiers s'apprennent dans le cadre de l'apprentissage (tableau 7). Cette formation en alternance s'est beaucoup développée au cours de vingt-cinq dernières années. En moyenne sur

Tableau 6 • Évolution entre 1982-1984 et 2007-2009 de la structure par niveau de diplôme et par catégorie socioprofessionnelle des salariés ayant terminé leurs études initiales

En %

	1982-1984	2002-2007	2007-2009
Diplôme supérieur	6	14	16
Baccalauréat +2 ans.....	7	14	15
Bac, brevet professionnel ou équivalent ..	11	16	18
CAP, BEP ou autre diplôme équivalent ...	26	29	26
Aucun diplôme, CEP ou brevet des collèges	50	28	24
Total	100	100	100
Cadres	9	15	17
Professions intermédiaires	16	18	19
Techniciens	8	7	7
Employés qualifiés	18	18	18
Employés non qualifiés	12	14	15
Ouvriers qualifiés	19	18	17
Ouvriers non qualifiés	16	9	8
Autres salariés (militaires du contingent)	3	0	0
Total	100	100	100

Source : enquêtes Emploi, Insee ; traitement Dares.

Tableau 7 • Métiers pour lesquels la proportion de moins de 30 ans cumulant une formation et un emploi est élevée en 2007-2009

En %

	Part de personnes en cours d'études initiales	Part des apprentis parmi les personnes en cours d'études initiales
Bouchers, charcutiers, boulangers	35	93
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	50	92
Ouvriers non qualifiés de la mécanique	32	88
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction...	24	86
Ouvriers non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	29	83
Coiffeurs, esthéticiens	27	79
Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	27	75
Cuisiniers.....	22	58
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	22	27
Personnels d'études et de recherche.....	26	13
Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants	25	6
Professionnels du droit (hors juristes en entreprise)	33	5
Assistants maternelles.....	29	2
Médecins et assimilés	73	0

Source : enquêtes Emploi, Insee ; traitement Dares.

la période 2007-2009, environ 350 000 jeunes cumulent formation générale théorique et pratique au sein d'une entreprise [5].

Les apprentis se concentrent dans un nombre limité de métiers. Ils sont particulièrement présents dans les métiers d'ouvriers du bâtiment (second œuvre et gros œuvre du BTP), de la mécanique, du travail du bois et de l'ameublement, de l'électricité et de l'électronique. L'apprentissage est également répandu dans certaines professions du tertiaire, comme les bouchers, charcutiers, boulangers, les coiffeurs-esthéticiens et les cuisiniers.

Tableau 8 • Répartition du statut de l'emploi par âge et grand domaine professionnel en 2007-2009

En %

	Non salariés	Intérimaires	Apprentis	Contrats à durée déterminée, stages et contrats aidés	Contrats à durée indéterminée	Total
Moins de 30 ans	4	5	7	20	65	100
30 ans ou plus	13	1	0	6	80	100
Métiers de l'agriculture	54	1	2	10	34	100
Métiers de la construction.....	19	5	4	6	67	100
Métiers de l'industrie	5	5	2	4	85	100
Métiers du tertiaire.....	9	1	1	10	79	100
Ensemble.....	11	2	1	9	77	100

Source : enquêtes Emploi, Insee ; traitement Dares.

Une hausse du salariat et des formes particulières d'emploi

La part des salariés dans l'emploi est passée de 83 % à 89 % en vingt-cinq ans. À l'exception des dirigeants d'entreprises, les effectifs des métiers d'indépendants (métiers agricoles, maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce, patrons d'hôtels, cafés ou restaurants) ont fortement diminué. La concentration des exploitations agricoles, la diminution des aides familiaux (conjoint aidant à l'exploitation du commerce, de la ferme) et le développement de la grande distribution sont les principales raisons de la chute des effectifs d'indépendants. Au sein même des métiers pouvant s'exercer à la fois comme indépendants ou comme salariés, la part des indépendants a diminué. C'est le cas des professionnels du droit (73 % contre 86 %) ou des cadres du BTP (21 % contre 25 %) dont l'exercice se réalise de plus en plus en cabinet (cabinet d'avocats ou d'architectes par exemple), des commerçants comme les bouchers, charcutiers, boulangers (29 % contre 42 %) ou des ouvriers qualifiés de la réparation automobile (29 % contre 34 %).

Le développement du salariat s'est accompagné de celui des formes particulières d'emploi : contrats à durée déterminée (y compris stages et contrats aidés) et intérim. Ces deux formes d'emploi ont connu une progression soutenue au cours des vingt-cinq dernières années, à l'exception des phases de basse conjoncture du début des années 1990 et des années 2000. Lors d'un ralentissement de l'activité économique, ces formes d'emploi sont en effet les premières à être mobilisées pour adapter l'emploi à la variation de la demande de main-d'œuvre. Les jeunes ont particulièrement été concernés par le développement des formes particulières d'emploi. Ainsi, 20 % des jeunes de moins de 30 ans en emploi sont sous contrat à durée déterminée, stages ou contrats aidés et 5 % sont intérimaires, contre respectivement 6 % et 1 % parmi les personnes en emploi âgées de 30 ans et plus (tableau 8).

L'intérim se concentre principalement dans les métiers d'ouvriers non qualifiés de l'industrie. Ainsi, 18 % des ouvriers non qualifiés de la méca-

nique et du travail des métaux, 17 % de ceux des industries de process, 14 % de ceux de l'électricité et de l'électronique et 14 % de ceux de la mécanique sont employés sur contrats intérimaires (tableau 9).

Dans les métiers tertiaires, la flexibilité est davantage assurée par les contrats à durée déterminée, stages et contrats aidés. Les professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants bénéficient notamment des contrats aidés. De ce fait, 44 % des effectifs de cette profession sont employés sur contrats à durée déterminée, stages ou contrats aidés. Par ailleurs, 25 % des professionnels des arts et spectacles, qui comptent de

Tableau 9 • Métiers dont la part des formes particulières d'emploi est élevée en 2007-2009

En %

	Part des contrats à durée déterminée, stages et contrats aidés dans l'emploi	Part de l'intérim dans l'emploi	Total
Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	16	1	17
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction.....	12	12	24
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment.....	14	8	22
Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics	2	9	11
Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	9	14	23
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique.....	3	9	12
Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal.....	7	18	25
Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal.....	3	8	11
Ouvriers non qualifiés de la mécanique.....	7	14	21
Ouvriers non qualifiés des industries de process	12	17	29
Ouvriers non qualifiés de la manutention	14	19	33
Caissiers, employés de libre service	14	1	15
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	19	1	20
Assistants maternelles	18	0	18
Agents d'entretien	20	1	21
Professionnels des arts et des spectacles.....	25	1	26
Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants	44	0	44
Formateurs	19	1	20

Source : enquêtes Emploi, Insee ; traitement Dares.

nombreux intermittents du spectacle, sont employés sur ce type de contrat. Les agents d'entretien, les employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration, les formateurs et les assistantes maternelles sont près de 20 % à être employés sur contrats à durée déterminée, stages ou contrats aidés. Dans l'agriculture, ce type de contrat est également fortement mobilisé pour réaliser les tâches saisonnières et représente en moyenne sur l'année 16 % des effectifs de maraîchers, jardiniers et viticulteurs.

Progression du travail à temps partiel, notamment dans les métiers du tertiaire

Au cours des vingt-cinq dernières années, le travail à temps partiel s'est fortement développé. En 2007-2009, 17 % des personnes en emploi travaillaient à temps partiel, contre près de 10 % il y a vingt-cinq ans (tableau 10). La progression de cette forme d'emploi a été particulièrement nette au début des années 1980 et des années 1990, sous l'effet notamment de mesures publiques incitant au recours au temps partiel [6].

Le temps partiel s'est davantage diffusé dans les métiers du tertiaire (21 % des emplois) que dans ceux de l'industrie (4 %). Désormais, 92 % des personnes travaillant à temps partiel occupent un métier du tertiaire contre 80 % il y a vingt-cinq ans. Le développement du travail à temps partiel s'est particulièrement concentré sur un nombre réduit de métiers, souvent très féminisés : 82 % des personnes qui travaillent à temps partiel sont en effet des femmes.

Les métiers de services aux particuliers sont ceux qui s'exercent le plus à temps partiel : 79 % des employés de maison, 67 % des aides à domicile et aides ménagères et 33 % des assistantes maternelles travaillent à temps partiel (tableau 11). C'est également le cas de 45 % des professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants (animateurs éducatifs ou sportifs et surveillants d'établissements scolaires). Le temps partiel est également utilisé par les entreprises du commerce ou des services pour gérer des périodes d'affluence à certaines heures de la journée : 47 % des caissiers et employés de libre service, 30 % des vendeurs et 37 % des employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration exercent à temps partiel. Notamment en raison de leurs horaires de travail concentrés hors des plages habituelles de fonctionnement des bureaux ou des locaux à nettoyer, 37 % des agents d'entretien exercent à temps partiel.

Le recours au travail à temps partiel peut résulter de logiques différentes. Cette forme d'emploi peut être choisie, notamment pour des raisons familiales, ou bien subie, si le salarié n'a pas trouvé un emploi à temps plein. En 2007-2009, 5 % des personnes en emploi sont en situation

Tableau 10 • Évolution de la part du temps partiel entre 1982-1984 et 2007-2009 En %

	1982-1984	2007-2009
Hommes.....	3	6
Femmes.....	20	30
Métiers de l'agriculture.....	16	15
Métiers de la construction.....	2	4
Métiers de l'industrie.....	2	4
Métiers du tertiaire.....	12	21
Ensemble.....	10	17

Source : enquêtes Emploi, Insee ; traitement Dares.

Tableau 11 • Métiers dont la part du temps partiel et du sous-emploi est élevée en 2007-2009 En %

	Part du temps partiel	Part du sous-emploi
Aides à domicile et aides ménagères.....	67	26
Employés de maison.....	79	25
Caissiers, employés de libre service.....	47	19
Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants.....	45	19
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration.....	37	17
Agents d'entretien.....	37	16
Formateurs.....	33	13
Assistants maternelles.....	33	12
Professionnels des arts et des spectacles.....	27	12
Vendeurs.....	30	11
Cuisiniers.....	21	9
Secrétaires.....	32	8
Coiffeurs, esthéticiens.....	21	8
Employés administratifs d'entreprise.....	26	7
Professions paramédicales.....	25	5

Source : enquêtes Emploi, Insee ; traitement Dares.

de sous-emploi, c'est-à-dire travaillent soit à temps partiel en souhaitant travailler davantage (3), soit à temps complet en ayant involontairement travaillé moins que d'habitude (chômage technique, partiel ou grève). Plus de neuf personnes en situation de sous-emploi sur dix travaillent à temps partiel. De fait, le sous-emploi se concentre dans les métiers dans lesquels une forte proportion des personnes est à temps partiel. Ainsi, 26 % des aides à domicile et aides ménagères et 25 % des employés de maison sont en situation de sous-emploi. Le temps partiel subi est également fréquent parmi les caissiers, employés de libre service (19 %) et les employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration (17 %). Cette forme d'emploi est principalement utilisée par l'entreprise afin d'adapter le nombre de salariés présents sur le lieu de travail à la demande de la clientèle.

Le travail le dimanche concerne trois emplois sur dix dans les métiers du tertiaire

La norme en matière d'horaires de travail, qui consistait à travailler du matin à la fin d'après-

(3) Elles doivent également rechercher un emploi pour travailler davantage ou ne pas en rechercher mais être disponibles pour le faire.

Tableau 12 • Part des horaires de travail atypiques en 2007-2009

En %

	Métiers de l'agriculture	Métiers de la construction	Métiers de l'industrie	Métiers du tertiaire	Ensemble
Travail le samedi.....	74	36	43	55	53
Travail le dimanche.....	59	14	19	32	30
Travail de nuit.....	25	10	22	15	16

Source : enquêtes Emploi, Insee ; traitement Dares.

midi et à disposer de repos le week-end, a évolué au cours des vingt-cinq dernières années [7]. Désormais, 55 % des personnes en emploi ont des horaires dits atypiques, c'est-à-dire travaillent occasionnellement ou habituellement le samedi, le dimanche ou la nuit (entre minuit et 5 heures du matin). Le travail le samedi est de loin la forme de travail décalée la plus répandue (53 %), suivi par le travail le dimanche (30 %) ou de nuit (16 %). Dans de nombreux métiers, ces horaires de travail atypiques se cumulent (tableau 12). C'est notamment le cas des métiers de l'agriculture, du transport, de l'hôtellerie et la restauration, de certains métiers du commerce (bouchers, charcutiers, boulangers), des agents de gardiennage et de sécurité, de l'armée, de la police et des pompiers, des métiers de la santé ou encore des professionnels des arts et spectacles.

Les métiers du commerce (caissiers, employés de libre service, vendeurs, maîtrise de magasins et intermédiaires du commerce) se caractérisent par un travail fréquent le samedi et le dimanche alors que le travail de nuit y est peu répandu. Ainsi,

92 % des caissiers et employés de libre service travaillent habituellement ou occasionnellement le samedi et 44 % le dimanche. Le métier de coiffeur et esthéticien est celui pour lequel le travail le samedi est le plus répandu (95 %). Les métiers de la construction sont dans l'ensemble peu concernés par les horaires de travail atypiques, à l'exception de ceux des travaux publics qui réalisent une partie de leurs travaux de nuit. C'est le cas de 26 % des ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction. Enfin, l'organisation du travail en équipe (notamment en 3 x 8) dans l'industrie implique que 22 % des personnes occupant un métier industriel travaillent occasionnellement ou habituellement la nuit. En particulier, dans les industries de process, 32 % des ouvriers non qualifiés, 44 % des ouvriers qualifiés et 29 % des techniciens et agents de maîtrise travaillent de nuit. Ces industries se caractérisent par le fait qu'il est coûteux d'interrompre le processus de fabrication, ce qui implique une production en continu et nécessite d'organiser le travail par équipe.

Nicolas LE RU (Dares).

Pour en savoir plus

- [1] Niel X., Okham M. (2007), « Les ressorts de l'économie des services : dynamique propre et externalisation », *Insee Première* n° 1163, novembre.
- [2] Marbot C. (2008), « En France, qui recourt aux services à domicile ? », France, portrait social, *Insee Références*, édition 2008.
- [3] Lainé F. (2005), « Secteurs et métiers industriels : l'industrie n'est plus ce qu'elle était », *Premières Synthèses* n° 16.2, Dares, avril.
- [4] Minni C. (2010), « Emploi et chômage des 50-64 ans en 2009 », *Dares Analyses*, n° 039, juin.
- [5] Mansuy A., Nouël de la Buzonnière C. (2011), « Une photographie du marché du travail en 2009 », *Insee Première* n° 1331, janvier.
- [6] Ulrich V., Zilberman S. (2007), « De plus en plus d'emplois à temps partiel au cours des vingt-cinq dernières années », *Premières Synthèses* n° 39.3, Dares, septembre.
- [7] Bué J., Coutrot T. (2009), « Horaires atypiques et contraintes dans le travail : une typologie en six catégories », *Premières Synthèses* n° 22. 2, Dares, mai.
- [8] Le Ru N. (2011), « Séries longues d'emploi par métier et par secteur d'activité à partir des enquêtes Emploi de l'Insee », *Document d'études* n° 158, Dares, mars.
- [9] Nauze-Fichet E., Tomasini M. (2002), « Diplôme et insertion sur le marché du travail : approches socioprofessionnelle et salariale du déclassement », *Économie et Statistique* n° 354, Insee.

Pour accéder aux données et publications de la Dares sur les métiers et qualifications : www.travail-emploi-sante.gouv.fr > Statistiques de la Dares > Métiers et qualifications

Tableau de synthèse • Évolution de l'emploi entre 1982-1984 et 2007-2009 et part des femmes, des moins de 30 ans et des plus 50 ans en 2007-2009 par famille professionnelle

Familles professionnelles (FAP)	Catégorie socio-professionnelle dominante	Emploi			Part de femmes en 2007-2009 (%)	Part des moins de 30 ans en 2007-2009 (%)	Part des plus de 50 ans en 2007-2009 (%)
		1982-1984	2007-2009	Variation (%)			
Ensemble du domaine A : Agriculture, marine, pêche		2 019 000	949 000	-53			
A0Z Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons.....	Indépendants	1 610 000	540 000	-66	28	14	38
A1Z Maraîchers, jardiniers, viticulteurs.....	Indépendants	326 000	320 000	-2	24	24	28
A2Z Techniciens et cadres de l'agriculture.....	PI	26 000	60 000	131	23	26	22
A3Z Marins, pêcheurs, aquaculteurs.....	Indépendants	57 000	29 000	-49	11	23	24
Ensemble du domaine B : Bâtiment, travaux publics		1 826 000	1 897 000	4			
B0Z Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction.....	ONQ	357 000	219 000	-39	3	46	12
B1Z Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction.....	OQ	98 000	112 000	14	2	21	27
B2Z Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment.....	OQ	362 000	393 000	9	2	25	21
B3Z Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment.....	ONQ	140 000	141 000	1	6	53	13
B4Z Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment.....	OQ	487 000	555 000	14	2	21	22
B5Z Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics.....	OQ	73 000	82 000	12	0	23	22
B6Z Techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et des travaux publics.....	PI	233 000	272 000	17	7	21	23
B7Z Cadres du bâtiment et des travaux publics.....	Cadres	76 000	123 000	62	16	19	26
Ensemble du domaine C : Électricité, électronique		325 000	257 000	-21			
C0Z Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique.....	ONQ	81 000	43 000	-47	48	37	22
C1Z Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique.....	OQ	85 000	75 000	-12	34	18	23
C2Z Techniciens et agents de maîtrise de l'électricité et de l'électronique.....	PI	159 000	139 000	-13	6	25	20
Ensemble du domaine D : Mécanique, travail des métaux		1 269 000	949 000	-25			
D0Z Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal.....	ONQ	112 000	52 000	-54	28	35	18
D1Z Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal.....	OQ	159 000	133 000	-16	10	15	23
D2Z Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal.....	OQ	179 000	170 000	-5	3	17	25
D3Z Ouvriers non qualifiés de la mécanique.....	ONQ	347 000	181 000	-48	17	43	15
D4Z Ouvriers qualifiés de la mécanique.....	OQ	166 000	160 000	-4	15	16	26
D6Z Techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques.....	PI	306 000	253 000	-17	9	16	26
Ensemble du domaine E : Industries de process		873 000	759 000	-13			
E0Z Ouvriers non qualifiés des industries de process.....	ONQ	401 000	239 000	-40	47	28	17
E1Z Ouvriers qualifiés des industries de process.....	OQ	263 000	312 000	19	24	19	21
E2Z Techniciens et agents de maîtrise des industries de process.....	PI	209 000	208 000	0	19	19	22
Ensemble du domaine F : Matériaux souples, bois, industries graphiques		771 000	346 000	-55			
F0Z Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir.....	ONQ	277 000	32 000	-88	70	19	21
F1Z Ouvriers qualifiés du textile et du cuir.....	OQ	149 000	75 000	-50	62	14	29
F2Z Ouvriers non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement.....	ONQ	85 000	32 000	-62	20	34	13
F3Z Ouvriers qualifiés du travail du bois et de l'ameublement.....	OQ	93 000	82 000	-12	8	19	24
F4Z Ouvriers des industries graphiques.....	OQ	124 000	82 000	-34	36	16	21
F5Z Techniciens et agents de maîtrise des matériaux souples, du bois et des industries graphiques.....	PI	43 000	43 000	0	20	10	30
Ensemble du domaine G : Maintenance		665 000	856 000	29			
G0A Ouvriers qualifiés de la maintenance.....	OQ	207 000	247 000	19	4	19	27
G0B Ouvriers qualifiés de la réparation automobile.....	OQ	214 000	207 000	-3	2	24	24
G1Z Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance.....	PI	244 000	402 000	65	8	23	23
Ensemble du domaine H : Ingénieurs et cadres de l'industrie.....		105 000	227 000	116			
H0Z Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie.....	Cadres	105 000	227 000	116	22	17	25
Ensemble du domaine J : Transports, logistique et tourisme		1 701 000	1 939 000	14			
J0Z Ouvriers non qualifiés de la manutention.....	ONQ	438 000	349 000	-20	31	37	14
J1Z Ouvriers qualifiés de la manutention.....	OQ	371 000	459 000	24	14	18	20
J3Z Conducteurs de véhicules.....	OQ	663 000	771 000	16	10	16	24
J4Z Agents d'exploitation des transports.....	PI	54 000	92 000	70	18	18	21
J5Z Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme.....	EQ	138 000	188 000	36	55	22	18
J6Z Cadres des transports, de la logistique et navigants de l'aviation.....	Cadres	37 000	80 000	116	20	7	25
Ensemble du domaine K : Artisanat.....		158 000	119 000	-25			
K0Z Artisans et ouvriers artisanaux.....	Indépendants	158 000	119 000	-25	46	20	29
Ensemble du domaine L : Gestion, administration des entreprises.....		1 831 000	2 534 000	38			
L0Z Secrétaires.....	EQ	593 000	484 000	-18	98	17	26
L1Z Employés de la comptabilité.....	EQ	333 000	373 000	12	85	23	21
L2Z Employés administratifs d'entreprise.....	EQ	230 000	426 000	85	76	30	20
L3Z Secrétaires de direction.....	PI	173 000	164 000	-5	96	17	24
L4Z Techniciens des services administratifs, comptables et financiers.....	PI	144 000	346 000	140	68	22	20
L5Z Cadres des services administratifs, comptables et financiers.....	Cadres	224 000	569 000	154	48	9	27
L6Z Dirigeants d'entreprises.....	Indépendants	134 000	172 000	28	15	2	44

Tableau de synthèse • Évolution de l'emploi entre 1982-1984 et 2007-2009 et part des femmes, des moins de 30 ans et des plus 50 ans en 2007-2009 par famille professionnelle

Familles professionnelles (FAP)	Catégorie socio-professionnelle dominante	Emploi			Part de femmes en 2007-2009 (%)	Part des moins de 30 ans en 2007-2009 (%)	Part des plus de 50 ans en 2007-2009 (%)
		1982-1984	2007-2009	Variation (%)			
Ensemble du domaine M : Informatique et télécommunications...		221 000	516 000	133			
M0Z Employés et opérateurs de l'informatique.....	EQ	44 000	33 000	-25	56	37	17
M1Z Techniciens de l'informatique	PI	128 000	166 000	30	14	32	16
M2Z Ingénieurs de l'informatique.....	Cadres	49 000	317 000	547	19	22	14
Ensemble du domaine N : Études et recherche		134 000	355 000	165			
N0Z Personnels d'études et de recherche.....	Cadres	134 000	355 000	165	23	19	25
Ensemble du domaine P : Administration publique, professions juridiques, armée et police		2 235 000	2 265 000	1			
P0Z Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés).....	EQ	809 000	928 000	15	75	14	30
P1Z Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés).....	PI	370 000	422 000	14	67	8	36
P2Z Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)	Cadres	255 000	419 000	64	46	11	37
P3Z Professionnels du droit (hors juristes en entreprise).....	Cadres	35 000	74 000	111	50	11	29
P4Z Armée, police, pompiers.....	EQ	766 000	422 000	-45	16	30	10
Ensemble du domaine Q : Banque et assurances.....		603 000	769 000	28			
Q0Z Employés de la banque et des assurances.....	EQ	350 000	298 000	-15	77	27	27
Q1Z Techniciens de la banque et des assurances.....	PI	104 000	208 000	100	66	20	29
Q2Z Cadres de la banque et des assurances	Cadres	149 000	263 000	77	42	10	33
Ensemble du domaine R : Commerce		2 168 000	2 781 000	28			
R0Z Caissiers, employés de libre service	ENQ	253 000	310 000	23	82	40	14
R1Z Vendeurs.....	EQ	689 000	855 000	24	76	39	15
R2Z Attachés commerciaux et représentants	PI	363 000	527 000	45	38	26	19
R3Z Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	Indépendants	594 000	571 000	-4	48	16	27
R4Z Cadres commerciaux et technico-commerciaux	Cadres	269 000	518 000	93	26	11	25
Ensemble du domaine S : Hôtellerie, restauration, alimentation ...		989 000	1 139 000	15			
S0Z Bouchers, charcutiers, boulangers	OQ	300 000	260 000	-13	16	33	18
S1Z Cuisiniers.....	OQ	262 000	327 000	25	36	34	19
S2Z Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	ENQ	181 000	347 000	92	64	46	14
S3Z Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants.....	Indépendants	246 000	205 000	-17	38	9	32
Ensemble du domaine T : Services aux particuliers et aux collectivités		2 071 000	2 975 000	44			
T0Z Coiffeurs, esthéticiens	EQ	158 000	215 000	36	86	43	14
T1Z Employés de maison.....	ENQ	251 000	243 000	-3	96	6	45
T2Z Aides à domicile, aides ménagères et assistantes maternelles	ENQ	333 000	918 000	176	n.d.	n.d.	n.d.
<i>dont : T2A : Aides à domicile et aides ménagères</i>	ENQ	<i>n.d.</i>	<i>502 000</i>	<i>n.d.</i>	98	9	37
<i>T2B : Assistantes maternelles.....</i>	ENQ	<i>n.d.</i>	<i>416 000</i>	<i>n.d.</i>	99	10	34
T3Z Agents de gardiennage et de sécurité	ENQ	143 000	208 000	45	26	20	27
T4Z Agents d'entretien	ENQ	1 124 000	1 259 000	12	70	15	31
T6Z Employés des services divers.....	Indépendants	62 000	132 000	113	n.d.	n.d.	n.d.
Ensemble du domaine U : Communication, information, art et spectacle		234 000	499 000	113			
U0Z Professionnels de la communication et de l'information	Cadres	67 000	150 000	124	61	22	21
U1Z Professionnels des arts et des spectacles.....	Cadres	167 000	349 000	109	40	22	21
Ensemble du domaine V : Santé, action sociale, culturelle et sportive.....		1 339 000	2 375 000	77			
V0Z Aides-soignants.....	EQ	265 000	513 000	94	91	21	19
V1Z Infirmiers, sages-femmes.....	PI	355 000	518 000	46	88	22	23
V2Z Médecins et assimilés	Cadres	208 000	366 000	76	49	13	41
V3Z Professions paramédicales	PI	207 000	359 000	73	73	27	22
V4Z Professionnels de l'action sociale et de l'orientation	PI	106 000	299 000	182	75	19	23
V5Z Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants	PI	198 000	320 000	62	60	39	12
Ensemble du domaine W : Enseignement, formation		960 000	1 200 000	25			
W0Z Enseignants.....	Cadres	919 000	1 060 000	15	65	13	28
W1Z Formateurs.....	PI	41 000	140 000	241	52	12	27
Ensemble du domaine Z : Autres (politique, religion et non classés ailleurs).....		90 000	26 000	-71			
Ensemble.....		22 587 000	25 732 000	14	47	21	25

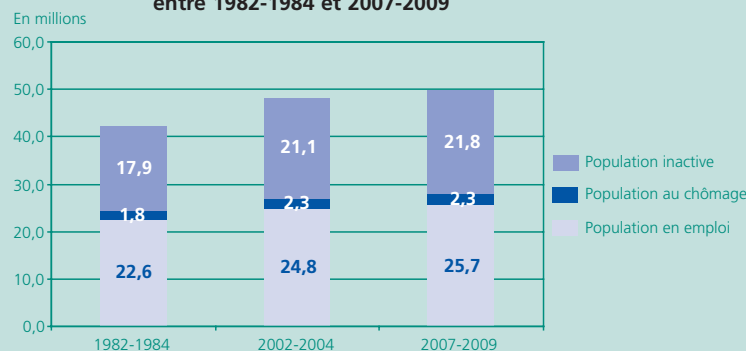
Source : enquêtes Emploi, Insee ; traitement Dares.

Lecture : PI, professions intermédiaires ; EQ, employés qualifiés ; ENQ, employés non qualifiés ; OQ, ouvriers qualifiés ; ONQ, ouvriers non qualifiés. n.d. : Non disponible.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION EN ÂGE DE TRAVAILLER ET DE LA PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL AU COURS DES VINGT-CINQ DERNIÈRES ANNÉES

En vingt-cinq ans, la population en âge de travailler a augmenté de 7,3 millions de personnes, atteignant 49,6 millions en 2007-2009 (graphique A). Cette augmentation s'explique en partie par l'arrivée en âge de travailler de l'ensemble des générations nombreuses du baby-boom au début des années 1980. Entre 1982-1984 et 2002-2004, la population âgée de 15 ans et plus a progressé de 5,9 millions et de 1,4 million au cours des cinq dernières années. L'avancée en âge de ces générations nombreuses a conduit en outre à un vieillissement global de la population en âge de travailler. Ainsi, les moins de 30 ans représentaient 30 % de la population en âge de travailler en 1982-1984, contre 23 % en 2007-2009. Sur la même période, la part des plus de 50 ans a augmenté, passant de 37 % à 43 %.

Graphique A • Évolution de la population en âge de travailler et de la participation au marché du travail entre 1982-1984 et 2007-2009



Champ : France métropolitaine, ménages de 15 ans et plus.



Source : données détaillées sur le marché du travail (séries longues mises à jour 2010), Insee.

L'évolution des comportements (allongement de la durée de scolarité, augmentation de la participation des femmes au marché du travail, gestion des fins de carrières) a influé sur la participation au marché du travail (tableau A, graphique B). Ainsi, l'augmentation des taux de scolarisation et l'allongement de la durée de scolarisation ont conduit à une entrée plus tardive sur le marché du travail. La part de jeunes de moins de 30 ans participant au marché du travail a ainsi diminué de 62 % à 53 %. Ce résultat apparaît plus marqué pour les hommes que pour les femmes, car pour ces dernières cette évolution a été contrebalancée par l'augmentation globale de la participation des femmes au marché du travail. Toutes classes d'âge confondues, le taux d'activité des femmes a augmenté, passant de 47 % à 52 %. Les politiques publiques en direction des travailleurs âgés ont eu des effets contrastés sur la période. Au cours des années 80, diverses politiques publiques (préretraites notamment) ont favorisé le retrait précoce des seniors du marché du travail dans un contexte marqué par de fortes restructurations industrielles, ce qui a conduit à une forte diminution des taux d'activité aux âges élevés. À partir du milieu des années 90, des restrictions croissantes ont été apportées aux dispositifs de retrait anticipé d'activité et les politiques publiques ont davantage visé à favoriser le maintien en emploi des seniors.

Ces diverses évolutions ont conduit à une augmentation de la population active de 3,6 millions au cours des vingt-cinq dernières années, dont 3,1 millions pour la population en emploi.

Tableau A • Évolution de la population en âge de travailler et participation au marché du travail entre 1982-1984 et 2007-2009

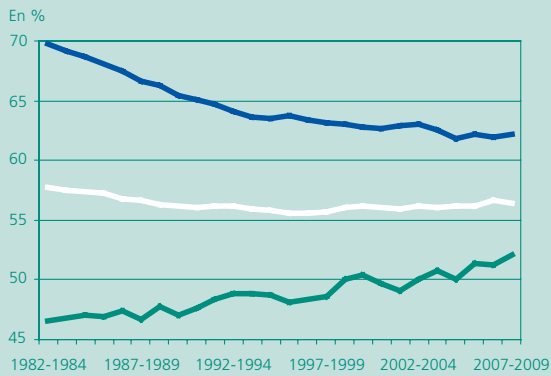
	Ensemble			Hommes			Femmes		
	1982-1984	2002-2004	2007-2009	1982-1984	2002-2004	2007-2009	1982-1984	2002-2004	2007-2009
Moins de 30 ans									
Effectifs (en milliers).....	12 579	11 241	11 316	6 311	5 577	5 650	6 268	5 572	5 669
En emploi.....	53,6 %	44,2 %	44,6 %	61,2 %	47,9 %	47,8 %	46,1 %	40,5 %	41,4 %
Au chômage.....	8,2 %	7,4 %	8,1 %	7,4 %	7,7 %	8,6 %	9,1 %	7,0 %	7,6 %
Inactifs.....	38,1 %	48,5 %	47,3 %	31,5 %	44,5 %	43,6 %	44,9 %	52,5 %	51,0 %
30 - 49 ans									
Effectifs (en milliers).....	13 961	16 984	16 738	7 034	8 345	8 236	6 927	8 627	8 479
En emploi.....	79,1 %	81,9 %	83,8 %	93,5 %	89,7 %	90,1 %	64,5 %	74,5 %	77,9 %
Au chômage.....	4,0 %	6,4 %	5,9 %	3,6 %	5,7 %	5,6 %	4,4 %	7,0 %	6,2 %
Inactifs.....	16,8 %	11,7 %	10,3 %	2,9 %	4,8 %	4,4 %	31,0 %	18,4 %	16,0 %
50 ans et plus									
Effectifs (en milliers).....	15 764	19 961	21 578	6 999	9 012	9 779	8 766	10 976	11 410
En emploi.....	30,4 %	29,6 %	30,9 %	41,5 %	35,4 %	35,3 %	21,6 %	24,7 %	28,1 %
Au chômage.....	1,6 %	1,8 %	1,8 %	1,9 %	2,0 %	2,0 %	1,3 %	1,7 %	1,7 %
Inactifs.....	68,0 %	68,6 %	67,4 %	56,6 %	62,6 %	63,7 %	77,2 %	73,4 %	72,8 %
Ensemble									
Effectifs (en milliers).....	42 305	48 185	49 632	20 345	22 934	23 665	21 960	25 175	25 559
En emploi.....	53,4 %	51,4 %	51,8 %	65,6 %	58,3 %	57,3 %	42,1 %	45,3 %	47,6 %
Au chômage.....	4,4 %	4,7 %	4,6 %	4,2 %	4,8 %	4,8 %	4,5 %	4,7 %	4,5 %
Inactifs.....	42,2 %	43,9 %	43,5 %	30,2 %	37,2 %	38,3 %	53,4 %	50,0 %	49,1 %

Champ : France métropolitaine, ménages de 15 ans et plus, âge au 31 décembre.

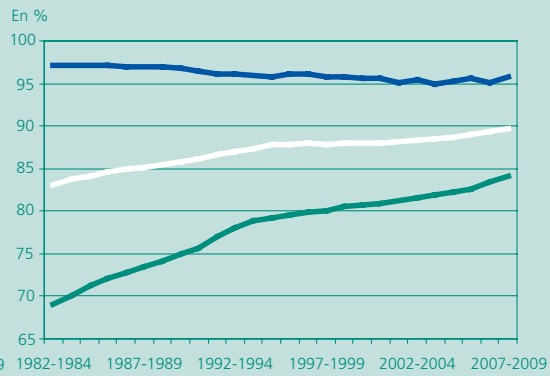
Source : données détaillées sur le marché du travail (séries longues mises à jour 2010), Insee.

Graphique B • Taux d'activité par sexe et tranche d'âge entre 1982-1984 et 2007-2009

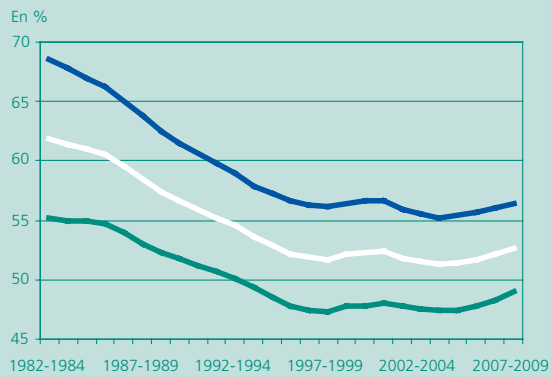
B1 - Ensemble



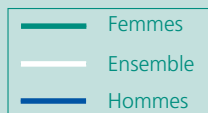
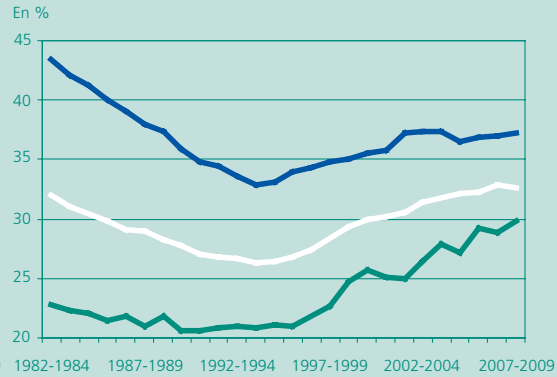
B3 - De 30 à 49 ans



B2 - Moins de 30 ans



B4 - 50 ans et plus

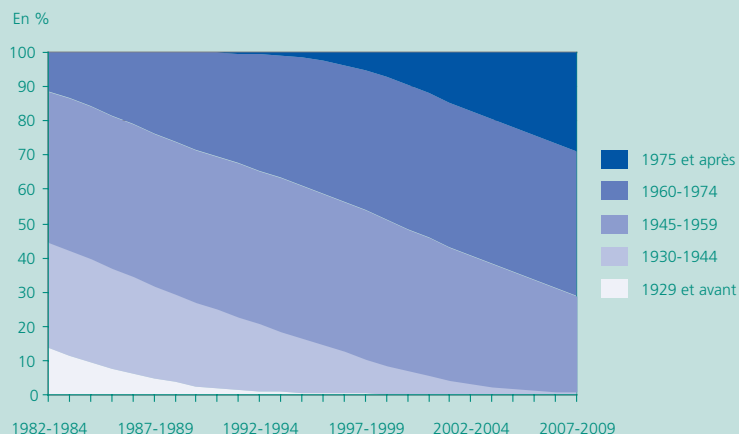


Source : enquêtes Emploi, Insee ; traitement Dares.

RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN EMPLOI

En 2007-2009, la génération des baby-boomers, nés entre 1945 et 1959, occupe 28 % des emplois, celle des personnes nées entre 1960 et 1974 occupe 42 % et celle des personnes nées après 1974, 29 % des emplois (graphique A). Ces générations se différencient particulièrement par le niveau de diplôme (tableau A). Au cours des vingt-cinq dernières années, des générations de plus en plus diplômées sont entrées sur le marché du travail, tandis que sont parties à la retraite des générations ayant suivi des études plus courtes, conduisant à une augmentation du niveau général de diplôme. En 2007-2009, 40 % des personnes en emploi nées après 1974 détiennent au minimum un diplôme de niveau Bac+2, alors qu'elles ne sont que 23 % parmi les personnes de la génération 1945-1959.

Graphique A • Répartition des personnes en emploi par année de naissance



Source : enquêtes Emploi, Insee ; traitement Dares.

Tableau A • Niveau de diplôme des personnes en emploi en 2007-2009 par année de naissance

En %

	Génération née entre 1945-1959	Génération née entre 1960-1974	Génération née après 1974	Ensemble
Part dans la population.....	28	42	29	100
Diplôme supérieur.....	13	17	20	17
Baccalauréat + 2 ans.....	10	15	20	15
Bac, brevet professionnel ou équivalent.....	14	17	25	18
CAP, BEP ou autre diplôme équivalent.....	28	29	20	26
Aucun diplôme, CEP ou brevet des collèges.....	35	22	15	24
Total.....	100	100	100	100

Champ : France métropolitaine, actifs en emploi ayant terminé leurs études initiales.

Source : enquêtes Emploi, Insee ; traitement Dares.

ÉVOLUTION DU LIEN DIPLÔME-CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

L'analyse conjointe du niveau de diplôme et de la catégorie socioprofessionnelle permet de repérer les situations où une personne en emploi semble « sur-diplômée » ou « sous-diplômée » par rapport à la catégorie d'emploi qu'elle occupe. Une telle analyse suppose, au préalable, de définir la « norme de qualification » associée à l'emploi. Conformément à la méthodologie retenue dans les études de Affichard (1981), Forgeot et Gautié (1997), et Nauze-Fichet et Tomasini (2002), cette norme est définie ici à partir de l'observation des régularités statistiques [9]. Sont ainsi considérées comme des situations « statistiquement normales » celles pour lesquelles le diplôme détenu débouche fréquemment sur un emploi dans la catégorie socioprofessionnelle analysée et pour lesquelles les emplois de cette catégorie socioprofessionnelle sont fréquemment occupés par des personnes qui détiennent ce niveau diplôme.

Plus précisément, le nombre de salariés occupant un emploi d'une catégorie socioprofessionnelle donnée et détenant un niveau de diplôme donné est comparé chaque année au nombre de salariés qui serait observé sous l'hypothèse d'indépendance entre les variables de diplôme et de catégorie socioprofessionnelle. La situation est alors définie comme « normale » si l'effectif observé est supérieur à l'effectif théorique. Dans le cas contraire, la situation est qualifiée de « sur-diplômée » si le niveau de diplôme détenu par le salarié est supérieur à celui correspondant à la situation normale et de « sous-diplômée » sinon.

Afin de tenir compte de l'évolution générale du niveau de diplôme au cours des vingt-cinq dernières années, l'analyse a été réalisée pour trois différentes classes d'âge (moins de 30 ans, de 30 à 49 ans, de 50 ans et plus) pour les années 1982-1984 et 2007-2009 (tableau A).

Tableau A • Tables de correspondance diplôme-catégorie socioprofessionnelle

A1 - Ensemble

	Ingénieurs et cadres	Professions intermédiaires	Techniciens	Employés qualifiés	Employés non qualifiés	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés
Diplôme supérieur.....			Sur-diplômé	Sur-diplômé	Sur-diplômé	Sur-diplômé	Sur-diplômé
Baccalauréat + 2 ans.....				Sur-diplômé**	Sur-diplômé	Sur-diplômé	Sur-diplômé
Bac, brevet professionnel ou équivalent	Sous-diplômé*				Sur-diplômé	Sur-diplômé	Sur-diplômé
CAP, BEP ou autre diplôme équivalent	Sous-diplômé	Sous-diplômé			Sur-diplômé**		Sur-diplômé**
Aucun diplôme, CEP ou brevet des collèges.....	Sous-diplômé	Sous-diplômé	Sous-diplômé	Sous-diplômé			

* Seulement en 2007-2009.

** Seulement en 1982-1984.

Champ : ensemble des salariés ayant terminé leurs études initiales, militaires du contingent exclus.

A2 - Moins de 30 ans

	Ingénieurs et cadres	Professions intermédiaires	Techniciens	Employés qualifiés	Employés non qualifiés	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés
Diplôme supérieur.....			Sur-diplômé	Sur-diplômé	Sur-diplômé	Sur-diplômé	Sur-diplômé
Baccalauréat + 2 ans.....	Sous-diplômé*			Sur-diplômé**	Sur-diplômé	Sur-diplômé	Sur-diplômé
Bac, brevet professionnel ou équivalent	Sous-diplômé*	Sous-diplômé*	Sous-diplômé*		Sur-diplômé**	Sur-diplômé**	Sur-diplômé
CAP, BEP ou autre diplôme équivalent	Sous-diplômé	Sous-diplômé	Sous-diplômé	Sous-diplômé*	Sur-diplômé**		Sur-diplômé**
Aucun diplôme, CEP ou brevet des collèges.....	Sous-diplômé	Sous-diplômé	Sous-diplômé	Sous-diplômé			

* Seulement en 2007-2009.

** Seulement en 1982-1984.

Champ : ensemble des salariés ayant terminé leurs études initiales, militaires du contingent exclus.

A3 - De 30 à 49 ans

	Ingénieurs et cadres	Professions intermédiaires	Techniciens	Employés qualifiés	Employés non qualifiés	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés
Diplôme supérieur.....			Sur-diplômé	Sur-diplômé	Sur-diplômé	Sur-diplômé	Sur-diplômé
Baccalauréat + 2 ans.....				Sur-diplômé**	Sur-diplômé	Sur-diplômé	Sur-diplômé
Bac, brevet professionnel ou équivalent	Sous-diplômé*				Sur-diplômé	Sur-diplômé	Sur-diplômé
CAP, BEP ou autre diplôme équivalent	Sous-diplômé	Sous-diplômé			Sur-diplômé**		Sur-diplômé**
Aucun diplôme, CEP ou brevet des collèges.....	Sous-diplômé	Sous-diplômé	Sous-diplômé	Sous-diplômé			

* Seulement en 2007-2009.

** Seulement en 1982-1984.

Champ : ensemble des salariés ayant terminé leurs études initiales, militaires du contingent exclus.

A4 - 50 ans et plus

	Ingénieurs et cadres	Professions intermédiaires	Techniciens	Employés qualifiés	Employés non qualifiés	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés
Diplôme supérieur.....		Surdiplômé *	Sur-diplômé	Surdiplômé	Sur-diplômé	Sur-diplômé	Sur-diplômé
Baccalauréat + 2 ans.....			Sur-diplômé	Sur-diplômé	Sur-diplômé	Sur-diplômé	Sur-diplômé
Bac, brevet professionnel ou équivalent				Sur-diplômé**	Sur-diplômé	Sur-diplômé	Sur-diplômé
CAP, BEP ou autre diplôme équivalent	Sous-diplômé	Sous-diplômé*			Sur-diplômé**		Sur-diplômé
Aucun diplôme, CEP ou brevet des collèges.....	Sous-diplômé	Sous-diplômé	Sous-diplômé	Sous-diplômé*			

* Seulement en 2007-2009.

** Seulement en 1982-1984.

Champ : ensemble des salariés ayant terminé leurs études initiales, militaires du contingent exclus.

Note de lecture : les cases vides correspondent aux situations diplôme – catégorie socioprofessionnelle statistiquement normales aussi bien au début des années 1980 qu'à la fin des années 2000. Les cases marquées d'une ou deux étoiles signalent une modification de la norme statistique entre ces deux dates.

Encadré 5 (suite et fin)

Les « normes de qualification » au sein des catégories socioprofessionnelles ont évolué au cours des vingt-cinq dernières années.

En 2007-2009 comme en 1982-1984, une large part des postes d'ouvriers non qualifiés est occupée par des personnes non diplômées : c'est le cas de la majorité des ouvriers non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement et de ceux du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction. Cependant, être diplômé d'un CAP ou BEP est devenu fréquent parmi les moins de 30 ans au début des années 1990. Désormais, près de 40 % des ouvriers non qualifiés de la mécanique et du second œuvre du bâtiment et de ceux travaillant par enlèvement ou formage de métal sont titulaires d'un CAP ou BEP. Très rares au début des années 1980, les titulaires du baccalauréat, d'un brevet professionnel ou d'un diplôme supérieur sont désormais 23 % parmi les ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique et 20 % parmi ceux travaillant par enlèvement ou formage de métal.

Pour les professions d'ouvriers qualifiés, posséder un CAP ou BEP ou être non diplômé (si ce n'est d'un CEP ou du brevet des collèges) demeure la norme. Près de 60 % des bouchers, charcutiers, boulangers, des ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal, de ceux de la réparation automobile ou du second œuvre du bâtiment sont dans ce cas. Pour les moins de 30 ans, il devient assez fréquent d'être diplômé du baccalauréat ou d'un brevet professionnel : environ 30 % des ouvriers qualifiés des industries de process, des industries graphiques et de l'électricité et de l'électronique détiennent au minimum ce niveau de diplôme.

Les employés non qualifiés ont vu leur norme de qualification particulièrement augmenter, notamment parmi les jeunes. Pour les moins de 30 ans, détenir un baccalauréat ou un brevet professionnel fait désormais partie de la norme, tandis qu'au début des années 1980, la situation de référence était de ne détenir aucun diplôme. Pour les plus de 30 ans, la norme de qualification s'étend aujourd'hui au CAP ou BEP. De fortes disparités existent toutefois au sein des professions d'employés non qualifiés. En moyenne sur la période 2007-2009, si plus du tiers des caissiers et des employés de libre service ainsi que des employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration détiennent au moins un diplôme de niveau Bac ou brevet professionnel, sept employés de maison sur dix ne possèdent pas de diplôme supérieur au CEP ou brevet des collèges.

La norme de qualification des employés qualifiés a très fortement progressé. Pour les moins de 30 ans, elle est constituée des niveaux Bac et Bac+2 depuis le milieu des années 1990, alors qu'elle couvrait les niveaux CAP, BEP et Bac auparavant. Pour les 30-49 ans, la norme s'est élargie et s'étend désormais du niveau CAP ou BEP au niveau Bac+2. Pour les employés qualifiés de 50 ans et plus, elle s'est également élevée : ne détenir aucun diplôme, situation normale pour ce type d'emploi au début des années 1980, est maintenant signe de sous-qualification. Pour certaines professions, comme les coiffeurs-esthéticiens et les secrétaires, être diplômé du baccalauréat ou d'un brevet professionnel est très fréquent. Pour d'autres, comme les employés de la comptabilité, de la banque et des assurances, les agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme, le niveau Bac+2 est devenu le diplôme le plus courant. Le métier d'employé et opérateur de l'informatique se distingue par une forte proportion de diplômés de niveau supérieur ou égal au Bac+2 (37 %).

Pour les professions de techniciens et agents de maîtrise, la norme de qualification a peu évolué. Être diplômé d'un CAP ou BEP demeure toujours la situation de référence et concerne plus d'un tiers de techniciens et agents de maîtrise des matériaux souples, du bois et des industries graphiques, du bâtiment et des travaux publics, de l'électricité et de l'électronique, ou de la maintenance. Pour les moins de 30 ans, le niveau Bac+2 constitue la norme depuis le début des années 2000 et le fait d'être diplômé du Bac ou d'un brevet professionnel est devenu une situation de sous-qualification. Désormais, 30 % de techniciens et agents de maîtrise de l'électricité et de l'électronique, 28 % de ceux des industries mécaniques ou 25 % de ceux de la maintenance possèdent ce niveau de diplôme. Les techniciens de l'informatique se caractérisent par une forte part de Bac+2 (37 %) et de diplômés de niveau supérieur (15 %).

La norme de qualification des professions intermédiaires s'est globalement resserrée depuis le début des années 1980. Pour les moins de 30 ans, il est courant de détenir un diplôme supérieur ou égal à Bac+2 depuis la fin des années 1990. Pour les 30-49 ans, la norme demeure le baccalauréat, le brevet professionnel ou un diplôme de niveau supérieur. Enfin, pour les 50 ans et plus, être diplômé d'un baccalauréat, brevet professionnel ou d'un Bac+2 est devenue la situation de référence depuis la fin des années 1980. Le niveau Bac+2 est très fréquent parmi les infirmiers et sages-femmes, professions paramédicales, les professionnels de l'action sociale et de l'orientation ou les techniciens de l'informatique. Les techniciens des services administratifs, comptables et financiers, les cadres B et assimilés de la fonction publique, les professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants ou encore les formateurs se distinguent par une proportion importante de diplômés supérieurs au Bac+2.

Au début des années 1980, occuper un emploi de cadre sans posséder un diplôme de niveau baccalauréat ou brevet professionnel n'apparaissait pas atypique, et ce quel que soit l'âge. Depuis, être diplômé du supérieur est devenue la norme pour les moins de 30 ans. Comme une partie des salariés occupe un poste de cadre par promotion interne, ne pas posséder un diplôme de niveau Bac ou brevet professionnel reste fréquent pour les cadres de 50 ans et plus. Ainsi, seuls 49 % des cadres des banques et des assurances, 52 % de ceux de l'industrie et 67 % de ceux de l'informatique et des télécommunications sont diplômés du supérieur. La quasi-totalité des professionnels du droit et des médecins et assimilés sont quant à eux titulaires d'un diplôme du supérieur.

DARES ANALYSES et DARES INDICATEURS sont édités par le Ministère du travail, de l'emploi et de la santé
Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15.
www.travail.gouv.fr (Rubrique Études, Recherche, Statistique de la DARES)

Directeur de la publication : Antoine Magnier.

Téléphone Publications : 01.44.38.22.(60 ou 61) / Réponse à la demande : dares.communication@travail.gouv.fr

Rédactrice en chef : Marie Ruault.

Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton - Maquettistes : Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali.

Conception graphique : Ministère du travail, de l'emploi et de la santé - Impression : Ateliers Modernes d'Impression, 19, rue Latérale, 92404 Courbevoie.



Abonnements : dares.communication@travail.gouv.fr

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 2109 - 4128.